

Coop de France et la Fcd s'accordent pour « favoriser le modèle coopératif »

© 24/09/2015 |  Terre-net Média

Coop de France et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution ont signé le 23 septembre un accord cadre pour « favoriser le modèle coopératif alimentaire ».



*Jacques
Creysse,
délégué général
de la Fcd, et
Philippe Mangin,
président de
Coop de France
(@Coop de
France)*

Avec la signature, mercredi 23 septembre, d'un accord entre **Coop de France** et la **Fcd**, quatre chantiers sont lancés : renouveler la **relation commerciale**, rechercher les synergies permettant d'améliorer la compétitivité des filières, déployer le développement durable et mobiliser les réseaux locaux. Des réunions mensuelles et un bilan en septembre 2016 sont prévus. « Il faut passer du conflit à la construction », a insisté devant la presse Jacques Creysse, délégué général de la Fcd.

« Notre ambition est d'aboutir à des guides de bonnes pratiques et des recommandations communes », a précisé Philippe Mangin, président de Coop de France. Concrètement, l'accord doit permettre d'accentuer la communication et la valorisation des produits coopératifs. Une enseigne de la Fcd s'y attèle déjà : « dans un grand nombre de magasins, il y aurait une semaine de promotion des produits coopératifs avec un rappel de la pub sur la coopération agricole diffusée simultanément », a révélé Philippe Mangin, sans dire le nom de la chaîne.

Produits locaux

Le plan d'action vise aussi à initier des partenariats régionaux ciblant les produits coopératifs locaux. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu la semaine dernière à Marseille entre des responsables de coopératives et de la grande distribution, ont indiqué Coop de France et la Fcd. « L'accord devrait nous permettre de rapprocher agriculteurs et consommateurs », a estimé Philippe Mangin, convaincu des atouts dont disposent les produits coopératifs notamment en matière de développement durable. « Coop de France a la volonté de bâtir un nouveau dialogue avec les distributeurs », a-t-il rappelé, réclamant un « new deal ». Pour y aboutir, des discussions avec la Fcd ont été menées depuis plusieurs mois, ont indiqué les deux organisations. Cela aboutit au constat que « la déflation des prix de nombreux produits alimentaires et la baisse permanente du budget des ménages alloué à l'alimentation fragilisent dangereusement l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire », selon un communiqué commun.

Coop de France continue aussi d'organiser des Matinales de la distribution, « en espérant recevoir toutes les enseignes », selon Philippe Mangin. Des réunions ont eu lieu avec Carrefour, Intermarché, une troisième est prévue avec Auchan fin septembre. Rien n'est en vue avec Leclerc. « Michel-Edouard Leclerc n'est pas facile, a-t-il glissé. L'homme est brillant, a de l'humour. De là à engager des travaux concrets... ce n'est pas encore le cas. »

Retrouvez [d'autres infos sur Coop de France](#)